

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

1

S²LO

Exercice 2026

Rapport d'orientation budgétaire

Conseil des Maires du 11 février 2026

Conseil d'agglomération du 26 février 2026

Le rapport d'orientation budgétaire 2026 :

- 1 - Une approche des résultats d'exploitation 2025** qui permettra de mettre en perspective les orientations 2026.
- 2 - ARCHE Agglo, en action** : il s'agit ici de mettre en évidence l'action quotidienne de l'agglo au regard des 5 grandes orientations du projet de territoire et de préciser le coût de chacune des politiques développées.
- 3 - Les ressources de l'agglo** : quelles sont les recettes dont dispose l'agglo pour financer ses politiques ?
- 4 - La mise en perspective de la capacité d'autofinancement prévisionnelle** pour 2026.
- 5 - Les orientations en matière d'investissement**, et donc l'approche du besoin prévisionnel en financement.
- 6 - un focus sur les budgets AEP & assainissement.**
- 7 - L'état et la structuration de la dette** ainsi que son évolution.
- 8 - L'évolution des effectifs.**

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

3



1 - ARCHE Agglo, un regard sur 2025

COMMUNE DE MONTAUBAN



Conseil des Maires du 11/02/26
CA du 26/02/2026

Budget général et budgets annexes hors ZA, AEP et services

Section d'exploitation hors flux financiers

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB-2026-105-DE

	Budget 2025	Résultats provisoires 2025	Taux d'exécution
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	49 190 K€	47 499 K€	96,56 % (95,57 % en 2024)
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	53 229 K€	55 618 K€	104,49 % (99,37 % en 2024)
Capacité d'autofinancement brute	4 039 K€	8 119 K€	
% / RRF	7,59 %	14,60 %	

Le résultat provisoire 2025 permet de dégager une CAF en progression de 4 080 K€ soit + 101,51 % par rapport à la prévision budgétaire.

- ✓ Avec un montant estimé de 47 499 K€, le niveau de consommation des crédits est de 96,56 %, soit **moins 1 691 K€**
- ✓ Avec un montant estimé de 55 618 K€, le niveau de réalisation des recettes est de 104,49 %, soit **plus 2 389 K€**

Budget général et budgets annexes hors ZA, AEP et

Section 106-DE

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_106-DE

La maîtrise de la prévision budgétaire est donc un véritable enjeu, sous réserve de disposer des informations lors du vote du budget.

- ✓ **Dépenses** : le niveau d'exécution est globalement bon avec un taux de 97 %. Pour mémoire 1 point d'amélioration = 474 K€ de CAF
- ✓ **Recettes** : le taux d'exécution de plus de 104 % laisse apparaître une sous estimation de nos ressources lors du vote du budget. Une analyse plus fine montre que la différence se fait sur les comptes 73 et 731 qui constatent la fiscalité locale. La prévision initiale était de **32 685 K€**, la réalisation se situe à **35 215 K€** soit + **2 530 K€**. Cette somme est due pour **1 974 K€ (soit 3,71 % de nos recettes réelles de fonctionnement provisionnelles)** à un rôle complémentaire portant sur les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, qui nous a été notifié en décembre. **Cela relève donc d'une ressource non prévisible à caractère exceptionnelle.**

Budget général et budgets annexes hors ZA, AEP et

Section

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_106-DE

La maîtrise de la prévision budgétaire est donc un véritable enjeu, sous réserve de disposer des informations lors du vote du budget.

Recettes : 1 974 K€ (soit 3,71 % de nos recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles) sont issus d'un rôle complémentaire portant sur les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, qui nous a été notifié en décembre et qui relève donc d'une ressource non prévisible à caractère exceptionnelle :

- **525 K€** au titre de l'année 2021
- **571 K€** au titre de l'année 2022
- **622 K€** au titre de l'année 2023
- **250 K€** au titre de l'année 2024
- **6 K€** au titre de l'année 2025

18 contribuables concernés dont la CNR pour 954 K€ et EDF pour 825 K€ soit plus de 90 % du montant

2 - ARCHE Agglo, en action

Budget 2026 marqué par la stabilité et le maintien des actions en cours

En matière de tourisme et sports / nature, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Fait du **Domaine de Champos du Lac de Champos une base sport nature doux** adaptée aux enjeux environnementaux et climatiques : labélisation du site « spot course d'orientation », suivi qualitatif de la ressource en eau, étude de l'évolution de la ressource en eau et la capacité d'adaptation du Domaine à sa raréfaction.
- ✓ **Déploie le schéma sports & nature** : mise à jour des conventions, diversification des pratiques sur les sentiers autour du gravel, trail, marche nordique...(On Piste Groupe Rossignol), entretien des sentiers.
- ↗ **Soutien l'office de tourisme Ardèche Hermitage** dans le cadre d'un contrat d'objectif pluriannuel : mise en place d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique.
- ✓ Soutien à long terme **l'Ardéchoise** dans un cadre conventionnel renouvelé.
- ↗ Soutien les **manifestations sportives** (tour de France féminin, Paris/Nice, les boucles Drôme Ardèche féminines).

Orientation n°1 : des équipements et des services à proximité

En matière de service à la population, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Pilote, en partenariat avec la MSA, **les Maison France Services** à Saint-Félicien, Tain l'Hermitage, Saint-Donat sur l'Herbasse.
- ✓ Gère **les agences postales intercommunales** de Colombier le Jeune, Vion et Etables.
- ✓ Déploie une offre d'atelier et de stages d'inclusion numérique en proximité en animant les **Espaces Publics Numériques** (EPN) de Saint Félicien et Saint Jean de Muzols.
- ✓ Finance le déploiement de la **fibres optique** à la maison sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Gère une offre de **transport urbain en centralité**.
- ✓ Transporte quotidiennement **3 200 scolaires**.
- ✓ Soutien financièrement l'investissement dans les très petites entreprises : **commerce, artisanat**.
- ✓ Soutien l'économie de proximité : animation des **tiers lieux économiques ARCHI'Made**.
- ✓ **Accompagne les centralités** et centre-bourgs sur la redynamisation de leur centre ville, bourg et village.

Orientation n° 2 : des politiques écologiques pour préserver

En matière de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations, ARCHE Agglo :

- ✓ **Préserve la biodiversité** : gestion et valorisation des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**, des zones **humides et des cours d'eau**, **marathon de la biodiversité** -> plantation haies, création mares, prospections et partenariats.
- ✓ **Protège la ressource en eau** : participation aux projets de territoire de gestion de l'eau des bassins versants du Doux et de la Drôme des Collines, coordinateur du Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) Herbasse/Veaune.
- ✓ Sensibilise aux enjeux du développement durable : **animation en milieu scolaire** (plus de 160 classes du territoire).
- ✓ Elaboration d'un **nouveau PAPI** (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations).
- ✓ **Régularise les systèmes endiguements** Rhône, Bouterne, Torras et nouveaux systèmes d'endiguement.
- ✓ **Développe les formations élu.e.s** « gestion de crise inondation ».

Orientation n°2 : des politiques écologiques pour préserver

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

En matière de gestion des déchets et assimilés, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Développe et structure une filière de **gestion et valorisation des bio déchets** (compostage biodéchets et broyage de déchets verts).
- ✓ Consolide le **développement du réemploi** et intègre les nouvelles filières.
- ✓ Maintien un **contact régulier et de qualité avec les communes**.
- ✓ Développe **la prévention et la sensibilisation** à la gestion des déchets
- ✓ Aménage, développe et optimise nos **3 déchèteries**.

Orientation n°2 : des politiques écologiques pour préserver

En matière de transport, ARCHE Agglo :

- ✓ Favorise les **déplacements quotidiens à vélo** : desserte du collège de Mercuriol-Veaunes, aménagement entrée sud de Saint-Jean de Muzols, étude de faisabilité vélo route voie verte Herbasse, déploiement d'un schéma de signalétique et de jalonnement sur le Secteur St Félicien/St Victor, soutien à l'acquisition de Vélo à Assistance électrique.
- ✓ Proposer des lignes de **transports collectifs des zones rurales** vers la centralité (ligne fixe et/ou transport à la demande).
- ✓ Déploie et amplifie le « **savoir rouler à vélo** » dans les établissements scolaires.

En matière d'habitat et de foncier, ARCHE Agglo :

- ✓ **Accompagne la rénovation thermique des logements** : **guichet unique** , aides à la pierre pour les ménages en fonction de leur revenus, aides au changement de chauffage bois, **aides à la rénovation globale**.
- ✓ Soutien la production de **logements à loyer abordable** par des **aides financières** et/ou des **garanties d'emprunts** à destination des bailleurs sociaux.
- ✓ Pilote les actions portées dans le **Programme Local de l'Habitat** (foncier, seniors, étude urbaine).
- ✓ **Soutien financièrement les communes** dans la mise à jour de leur document d'urbanisme.
- ✓ S'adapte aux nouveaux enjeux : **raréfaction du foncier**, économie circulaire, emploi.
- ✓ **Instruit**, pour le compte des communes, **les actes liés au droit du sol**.
- ✓ **Conseille les habitants** et les communes dans le cadre de permanences décentralisées

Orientation n°3 : un territoire qui os

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de son Plan Alimentaire Territorial (PAT), ARCHE Agglo :

- ✓ Développe la **solarisation des toitures publiques** et ombrières et le **photovoltaïsme agricole**.
- ✓ Pilote le **Plan Alimentaire inter-Territorial**, en partenariat avec la communauté de communes de Rhône Crussol : mobilisation des acteurs du système alimentaire local -> du producteur aux consommateurs avec notamment des ateliers de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durable dans les écoles du territoire, des défis « famille à alimentation positive ».
- ✓ **Accompagne les communes** dans leurs transitions écologiques et énergétiques -> **atlas de la biodiversité**.
- ✓ Soutien **l'installation des jeunes agriculteurs**, en favorisant le développement de pratique intégrant l'évolution climatique et particulièrement la raréfaction de la ressource en eau.
- ✓ Coordonne le **Plan Pastoral Territorial 07**.
- ✓ **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (ambrosie, frelon asiatique, séneçon du Cap).
- ✓ Initie, développe, soutien des pratiques alternatives : **hydrologie régénérative**, « **droit à tester** ».

Orientation n°3 : un territoire qui os

En matière de développement local, ARCHE Agglo :

- ✓ Reconvertit la **friche industrielle à ITDT** à Tournon sur Rhône en EcoQuartier : projet porté par la commune et auquel ARCHE Agglo participe activement.
- ✓ **Accompagne les entreprises sur le volet environnemental** en collaboration avec les organismes consulaires : gestion des déchets, de l'eau, éco-conception, usage du numérique.
- ✓ Pilote et anime les dispositifs de développement proposés par l'Etat **Opération de Revitalisation du Territoire** (ORT) et **Programme Petite Ville de Demain** (PVD).
- ✓ Favorise la participation citoyenne à travers le **Conseil de Développement**.
- ✓ Porte le programme **LEADER Ardèche** en partenariat avec 16 collectivités ardéchoises : ce programme de développement et de coopération en ruralité a pour vocation de revitaliser les territoires en s'appuyant sur la coopération et l'innovation.
- ✓ Coordonne le **CRTE**.

Dans le cadre de sa politique «seniors & autonomie», ARCHE Agglo :

- ✓ Poursuit le déploiement de l'Escale Répît : fonctionnement à temps complet.
- ✓ Questionne le dispositif Lieu d'Information Senior Autonomie pour assurer un parcours de l'usager plus cohérent.
- ✓ Consolide et renforce les actions de prévention et de lutte contre l'isolement.
- ✓ Soutien le vieillissement en aménageant un cadre de vie bienveillant (habitat inclusif..) Cf. PLH.

En matière d'animation de la vie sociale, ARCHE Agglo :

- ✓ Renforce la coopération opérationnelle entre l'agglomération et structures d'animation de la vie sociale sur les piliers participation citoyenne, développement durable et lien social.
- ✓ Favorise le partenariat Agglomération / Caf et structure AVS sur l'enjeu commun de la veille sociale.
- ✓ Porte une attention particulière aux publics fragiles en lien avec le projet d'insertion social.

Dans le domaine économique, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Soutien les structures d'accompagnement à la création et au développement d'activités économiques.
- ✓ Facilite la **mise en relation entre les demandeurs d'emplois et les entreprises** : job dating, forum des Métiers, Forum de l'emploi (« un job en local », « pilote ton job »; « du stade vers l'emploi, « job et culture »).

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la jeunesse, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Accueille les enfants hors du temps scolaire au sein de **14 Accueils de Loisirs** : 12 structures associatives soutenues par ARCHE Agglo, et deux structures pilotées par ARCHE Agglo.
- ✓ Assure une **coordination territoriale** en favorisant la mise en réseau, notamment au travers des conventions avec les partenaires associatifs : **CS Tournon, MJC/CS du Pays de l'Herbasse, MJC/CS de Tain l'Hermitage / Addiction France / ADSEA** ...
- ✓ **Accompagne les jeunes** dans leurs projets, l'accès aux droits, l'engagement citoyen.
- ✓ Développe les **actions de prévention des situation à risques**.
- ✓ Renforce les actions en matière **d'information, d'orientation et d'emploi**.

Dans le domaine de la culture, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Pilote et déploie **l'action culturelle d'ARCHE Agglo** autour de trois axes : l'Education aux Arts et à la culture (EAC), l'enseignement musical et la lecture publique.
 - ✓ Propose une **offre éducative en matière d'EAC** / d'environnement ... plus structurée et plus lisible en direction des écoles – collèges et lycées.
 - ✓ Déploie des **actions de valorisation de l'école de musique** sur les territoires de l'agglomération afin de renforcer la lisibilité de l'école de musique.
- Créée, anime et coordonne **un projet de lecture publique** à l'échelle de notre territoire (intégration de la médiathèque de Tournon).

En matière d'accueil du jeune enfant et soutien à la parentalité, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Gère **11 structures d'accueil** et soutien financièrement **2 crèches associatives**, représentant globalement **237 berceaux**.
- ✓ Lutte contre la **pénurie des professionnels**.
- ✓ Développe sa fonction **d'autorité organisatrice de la petite enfance**
- ✓ Pilote et anime les **4 relais petite enfance** du territoire.
- ✓ **Accompagne les 348 assistants maternels** du territoire.
- ✓ Accueille, conseille, oriente les jeunes parents.
- ✓ Pérennise et amplifie le **Mois des Familles**.
- ✓ Conforte la vie du **réseau Parentalité ARCHE Agglo**.

Pole technique / gestion du patrimoine / espace aquatique Linaë

- ✓ Développe et pilote une organisation adaptée aux besoins futurs de l'agglo :
 - **suivi de grands travaux** (médiathèques, Champos 2025, rénovation des déchèteries, implantation des services techniques, accueil de loisirs...).
 - compétences techniques en matière de VRD (**développement ZA Champagne, Champos 2025**, programme des mobilités douces).
- ✓ Entretien le **Domaine du Lac de Champos**.
- ✓ Apporte un **appui technique** aux communes.
- ✓ Entretien **57 bâtiments**.
- ✓ **Espace aquatique Linaë** : suit le délégataire sur le volet technique.

Des fonctions supports à l'appui des services

Administration générale : assure au quotidien le bon fonctionnement

✓ **Pilote les ressources humaines** (303 salariés permanents) :

- Pilote et anime le dialogue social.
- Assure la gestion prévisionnelle des emplois et compétences.
- Organise et pilote les recrutements.
- Pilote le plan de formation.
- Gère un plan de formation mutualisé avec les communes (11 actions, 165 agents communaux).
- Coordonne et anime une politique de sensibilisation de sécurité au travail.
- Gère les carrières et les paies des agents.

✓ **Pilote les finances** :

- Elabore le budget et veille à sa bonne exécution.
- Maitrise et pilote la chaîne comptable.
- Gère de la dette.
- Pilote la prospective financière et fiscale.

Des fonctions supports à l'appui des services

Administration générale : assurer au quotidien le bon fonctionnement de l'agglo

✓ Le système d'information :

- Assure le bon fonctionnement de l'ensemble du parc informatique.
- Déploie des outils permettant une optimisation de nos différents outils.
- Maintien et pilote l'ensemble des liaisons inter-site et au delà (télétravail).
- Pilote et développe un SIG.

✓ La communication :

- Conçoit des documents (magazine communautaire « la 41 », Ah le Mag, flyers, dépliants, affiches, programmes...).
- Coordonne et pilote les relations avec la presse.
- Anime la communication via les réseaux sociaux.

Des fonctions supports à l'appui des services

Administration générale : assurer au quotidien le bon fonctionnement de l'agglo

- ✓ **La commande publique** (service commun avec les communes de Tournon-sur-Rhône et Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Crozes-Hermitage, Marsaz) :

- Assiste et conseille les directions opérationnelles.
- Gère les procédures de consultation liées aux marchés publics et autres contrats publics.
- Assure l'adaptation et le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats.
- Participe à la gestion des contentieux en lien avec les conseils extérieurs.
- Assure une veille juridique et prospective.

Le coût des politiques communales

Besoin en financement,
budget 2025

Objectif 2026

Déchets ménagers et assimilés	7 280 K€	7 447 K€	2,29%
Services support	4 158 K€	4 484 K€	7,86%
Accueil du jeune enfant	2 576 K€	2 520 K€	-2,19%
Transport	1 886 K€	2 180 K€	15,56%
Accueil de loisirs	889 K€	803 K€	-9,73%
GEMAPI / environnement	1 625 K€	1 795 K€	10,42%
Espaces aquatique Linaë	933 K€	800 K€	-14,25%
Tourisme	954 K€	957 K€	0,34%
Economie hors ZA	906 K€	804 K€	-11,25%
Ecole de musique	569 K€	643 K€	13,12%
Action sociale & coordination	503 K€	524 K€	4,11%
Politique jeunesse	415 K€	444 K€	6,81%
Habitat/logement	372 K€	301 K€	-19,06%
Aménagement	318 K€	323 K€	1,76%
Développement local	238 K€	24 K€	-90,09%
Service à la population	214 K€	234 K€	9,47%
PAPH	231 K€	261 K€	13,24%
Politique culturelle	232 K€	222 K€	-4,46%
Liaisons douces / sentiers	242 K€	209 K€	-13,54%
Lecture publique	117 K€	504 K€	328,86%
GEPU	269 K€	226 K€	-16,08%
Domaine du lac de Champos	29 K€	0 K€	-100,83%

24 956 K€

25 703 K€

2,99%

3 – Les ressources de l'agglo

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

28



5 - Mise en perspective de la capacité d'autofinancement prévisionnelle

Objectif de capacité de

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

Le coût des politiques communautaires à périmètre constant

Les intérêts de la dette / provisions

Les péréquations locales et nationales

25 703 K€

517 K€

11 018 K€

Besoin en financement brut

37 238 K€

Ressources fiscales et dotations

41 712 K€

Objectif CAF 2026

4 474 K€

Objectif de capacité de

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

30

	Budget 2025	Objectifs 2026	Evolution
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	49 190 K€	50 600 K€	+ 2,87 %
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	53 229 K€	55 074 K€	+ 3,45 %
Capacité d'autofinancement brute	4 039 K€	4 474 K€	
% / RRF	7,59 %	8,12 %	

Objectif de capacité de financement

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 (*)	CA 2022 (**)	CA 2023	CA 2024	CA 2025 Résultats provisoires	Objectifs 2026
CAF brute	2 253 K€	2 672 K€	3 876 K€	4 054 K€	4 021 K€	6 762 K€	7 221 K€	6 271 K€	8 119 K€	4 474 K€
Capital des emprunts	1 633 K€	1 556 K€	1 575 K€	1 693 K€	1 724 K€	1 715 K€	1 764 K€	1 634 K€	1 611 K€	1 703 K€
CAF nette	620 K€	1 116 K€	2 301 K€	2 361 K€	2 297 K€	5 047 K€	5 457 K€	4 637 K€	6 508 K€	2 771 K€

(*) hors recette exceptionnelle fond "covid" : 1 117 182 €

(**) hors recette exceptionnelle fond "covid" : 624 626 € et hors cession Maison des Vins : 320 000 €

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE



6 - L'investissement

Investissement 2026 : besoin

**Le besoin en financement est estimé à 11 432 K€, hors RAR 2026
15 614 K€ (dépenses d'investissement) – 4 182 K€ (subventions)**

Dépenses d'équipement

Equipements	6 571 K€
GEPU	2 398 K€
Déchets	1 656 K€
GEMAPI	1 245 K€
Patrimoine communautaire	927 K€
Transport	740 K€
Economie hors ZA	517 K€
Environnement	431 K€
Domaine de Champos	421 K€
Liaisons douces / sentiers	357 K€
Politique habitat	285 K€
Soutien aux communes	66 K€
	15 614 K€

Besoin en financement

Equipements	5 590 K€
Déchets	1 383 K€
GEPU	1 174 K€
GEMAPI	947 K€
Patrimoine communautaire	927 K€
Transport	521 K€
Domaine de Champos	421 K€
Politique habitat	285 K€
Liaisons douces / sentiers	204 K€
Environnement	137 K€
Soutien aux communes	66 K€
Economie hors ZA	-223 K€
	11 432 K€

Investissement 2026 : besoin en

Dépenses d'équipement Besoin en fin

OP 1047 01 : ALSH Les goules	1 759 K€	988 K€
OP 1051 : Maison France Service	53 K€	13 K€
OP 1065 : collèges	204 K€	204 K€
OP 1070-107001 : médiathèques	545 K€	545 K€
OP 1074 : accueil de loisirs VDI	150 K€	25 K€
OP 1076-107601 : pôle technique	3 572 K€	3 572 K€
Espace aquatique Linaë	58 K€	58 K€
OP 109 : ITDT	230 K€	185 K€
Equipements	6 571 K€	5 590 K€
OP 1077 : GEPU	2 398 K€	1 174 K€
GEPU	2 398 K€	1 174 K€
OP 1030 : déchets	370 K€	340 K€
OP 1034 01 : déchèterie Saint Donat	1 062 K€	820 K€
OP 1034 02 : déchèterie Colombier le Vieux	26 K€	25 K€
OP 1034 03 : déchèterie Tournon sur Rhône	28 K€	28 K€
OP 1034 : déchèterie	170 K€	170 K€
Déchets	1 656 K€	1 383 K€

Investissement 2026 : besoin en financement

Dépenses d'équipement

Besoin en financement

OP 1012 : service rivière - divers	43 K€	43 K€
OP 1013 : BV Bouterne	144 K€	86 K€
OP 1016 : la Veauene	61 K€	38 K€
OP 1017 : le Torras	40 K€	20 K€
OP 1021 : petits affluents du Rhône	242 K€	179 K€
OP 1024 : restau. géomorpho	120 K€	50 K€
OP 1027 : stations mesures debits	27 K€	18 K€
OP 1036 : ruissel. & réduction de la vulnérabilité	48 K€	32 K€
OP 1037 : étude de danger & entretien ouvrage	229 K€	210 K€
OP 1068 : plan de gestion ZH	45 K€	45 K€
OP 1069 : Rionne	126 K€	106 K€
OP 1080 : Dégâts d'orages	120 K€	120 K€
GEMAPI	1 245 K€	947 K€
OP 1001 : pôles admi & tech	108 K€	108 K€
OP 1002 : matériel info. & tél	260 K€	260 K€
OP1041 : petite enfance	37 K€	37 K€
OP 1045 : bâtiments crèche	62 K€	62 K€
OP 1050 : services techniques	42 K€	42 K€
OP 1063 : achat de véhicules	69 K€	69 K€
OP 1064 : entretien patrimoine communautaire	340 K€	340 K€
OP 128 : Le Félicien	9 K€	9 K€
Patrimoine communautaire	927 K€	927 K€

Investissement 2026 : besoin en financement

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
 Reçu en préfecture le 02/03/2026
 Publié le 02/03/2026
 ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

	Dépenses d'équipement	Besoin en financement
OP 100 : aménagement voiries	42 K€	-190 K€
OP 121 : entretien patrimoine économique	66 K€	66 K€
OP 111 : aides économiques	199 K€	199 K€
OP 119 : travaux maisons seules	210 K€	-298 K€
Economie hors ZA	517 K€	-223 K€
OP 1067 : ENS La Roselière	4 K€	2 K€
OP 1022 : ENS	23 K€	3 K€
OP 1031 : ENS Pierre Aiguille	35 K€	16 K€
OP 1032 : ENS étang du Mouchet	2 K€	2 K€
OP 1081 : Hydrologie générative	292 K€	39 K€
OP 1079 : solarisation	75 K€	75 K€
Environnement	431 K€	137 K€
OP 800 : SC TSR/PdI	10 K€	10 K€
OP 801 : SC Vion-SJM	5 K€	5 K€
OP 802 : SC Tain-St Donat	608 K€	389 K€
OP 803 : SC St Félicien-St Victor	18 K€	18 K€
OP 804 : équipements	24 K€	24 K€
OP 805 : stationnement	75 K€	75 K€
Transport	740 K€	521 K€

Investissement 2026 : besoin en financement

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

	Dépenses d'équipement	Besoin en financement
OP 1083 : Sentiers	285 K€	160 K€
OP 1082 : Liaisons douces Viarhona	72 K€	44 K€
Liaisons douces / sentiers	357 K€	204 K€
OP 1073 : PPI Domaine de Champos	215 K€	215 K€
Camping du Domaine du Lac de Champos	108 K€	108 K€
OP PH 71 : Domaine de Champos	98 K€	98 K€
Domaine de Champos	421 K€	421 K€
OP1060 : AAGDV	6 K€	6 K€
OP 1003 : habitat / logement	279 K€	279 K€
Politique habitat	285 K€	285 K€
OP 1006 : fonds de concours	66 K€	66 K€
Soutien aux communes	66 K€	66 K€

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE



7 - Budgets annexes AEP & assainissement

	Budget 2025	Résultats provisoires 2025	Taux d'exécution
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	5 426 826 €	4 651 920 €	85,72%
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	6 454 159 €	6 077 210 €	94,16%
Capacité d'autofinancement brute	1 027 333 €	1 425 289 €	
% / RRF	15,92 %	23,45 %	

La CAF brute est en nette progression par rapport à la prévision budgétaire avec une augmentation de **397 957 €**, soit + 38,74 %.

Ce résultat provisoire en hausse par rapport à la prévision initiale s'explique par une prévision budgétaire surévaluée en dépense.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

AEP / assainissement

EXPLOITATION

	AEP	Assainissement
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	1 962 K€	2 689 K€
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	2 523 K€	3 553 K€
Capacité d'autofinancement brute	561 K€	863 K€

Equipements (RAR inclus) : bes

Opération : divers	183 800,00 €
Opération : Tournon divers - 401	-28 515,00 €
Opération : Chanos Curson - 402	10 000,00 €
Opération : Mercuriol-Veaune - 403	19 198,89 €
Opération : matériel - 405	390 554,77 €
Opération : La Roche de Glun - 407	50 000,00 €
Opération : Saint-Donat - 408	411 325,77 €
Opération : Arlebosc - 409	14 000,00 €
Opération : Tournon réhab ouvrage - 413	189 132,01 €
Opération : Vion - 414	-18 162,65 €
Opération : Vaudevaut - 415	1 201,88 €
Opération : Saint Jean de Muzols - 416	20 000,00 €
Opération : Gervans - 417	54 096,00 €
Opération : Beaumont Monteux - 419	2 000,00 €
Opération : Arthemonay - 421	-6 458,69 €
Opération : Chantemerle - 422	216 638,00 €
Opération : Colombier le Vieux- 423	303 643,74 €
Opération : Colombier le Jeune - 424	35 000,00 €
Opération : Montchenu - 425	-11 659,69 €
Opération : Saint-Barthélemy le Plain - 426	50 000,00 €
Opération : Etables - 427	55 000,00 €

Opération : Saint-Victor - 428	834,00 €
Opération : Chavannes - 429	14 000,00 €
Opération : Charmes - 430	25 000,00 €
Opération : Sécheras- 432	27 590,00 €
Opération : Bozas - 437	10 500,00 €
Opération : Lemps - 441	18 679,00 €
Opération : Margès - 442	20 000,00 €
Opération : Marsaz - 443	14 000,00 €
Opération : Erôme - 502	24 500,00 €
Opération : Saint-Félicien - 504	63 000,00 €
Opération : Pont Isère - 505	12 000,00 €
Opération : Tain/Mercuriol - 506	-66 961,47 €
Opération : Mauves - 511	52 700,00 €
Opération : STEP Tain - 510	168 599,00 €

Total opérations réelles

2 325 235,56 €

Equipements (RAR inclus) : bes

Opération 601 : Tournon	462 547,84 €
Opération 602 : Pailharès	69 005,65 €
Opération 603 : Matériels	57 798,62 €
Opération 701 : Tain l'Hermitage	152 788,72 €
Opération 702 : Mauves	149 964,88 €

Total opérations réelles 892 105,71 €

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

44
S2LO

8 - Etat et structuration de la dette

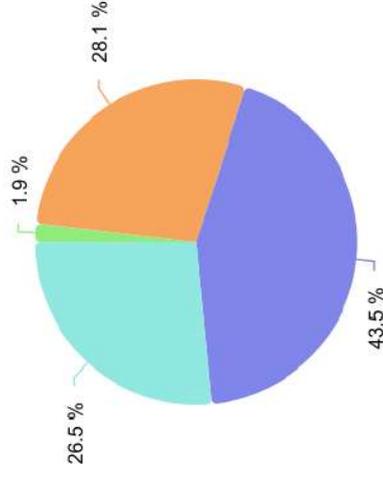
COMMUNE DE VITTEL

ARCHE
Agglo

Conseil des Maires du 11/02/26
CA du 26/02/2026

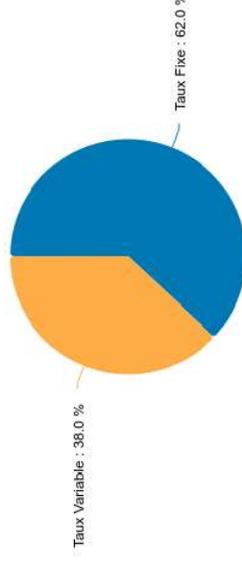
	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	01/01/2026
Encours	23 615 643 €	27 964 222 €	26 552 838 €	23 783 535 €	23 094 188 €	21 142 189 €	22 086 374 €	23 551 848 €
Durée de vie moyenne	7 ans, 9 mois	7 ans	6 ans, 9 mois	6 ans, 6 mois	7 ans, 7 mois	7 ans, 3 mois	9 ans, 1 mois	8 ans, 10 mois
Nombre d'emprunts	40	42	39	37	37	32	32	32
Taux moyen	2,02 %	1,74%	1,69 %	1,71 %	2,52 %	2,52 %	2,27 %	2,34 %

Répartition par durée résiduelle



Durée résiduelle	Montant
< 5 ans	439 491,75
5 - 10 ans	6 618 293,24
10 - 20 ans	10 252 894,52
20 - 30 ans	6 241 169,15
TOTAL	23 551 848,66

Types de Taux



	Fixes	Variables	Total
Encours	14 609 275,75	8 942 572,91	23 551 848,66
%	62,03%	37,97%	100%
Durée de vie moyenne	7 ans, 5 mois	11 ans, 1 mois	8 ans, 10 mois
Duration	6 ans, 8 mois	9 ans, 10 mois	7 ans, 10 mois
Nombre d'emprunts	23	9	32
Taux actuariel	2,20%	2,91%	2,47%
Taux actuariel après couverture	2,20%	2,91%	2,47%

Répartition de la dette hors budget AEP

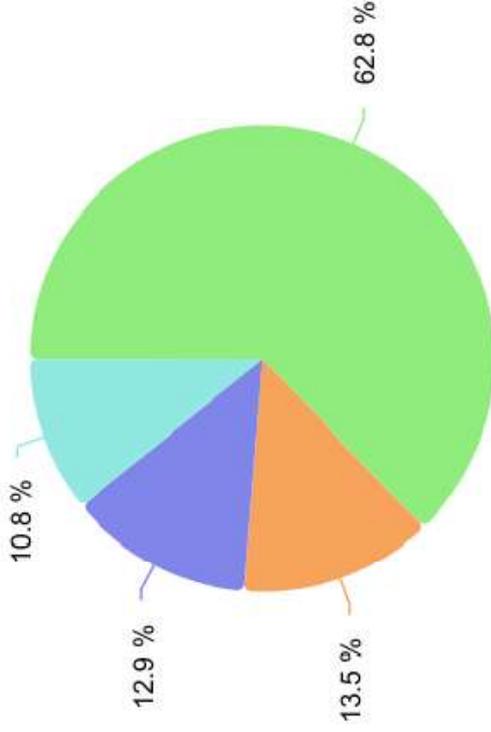
Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

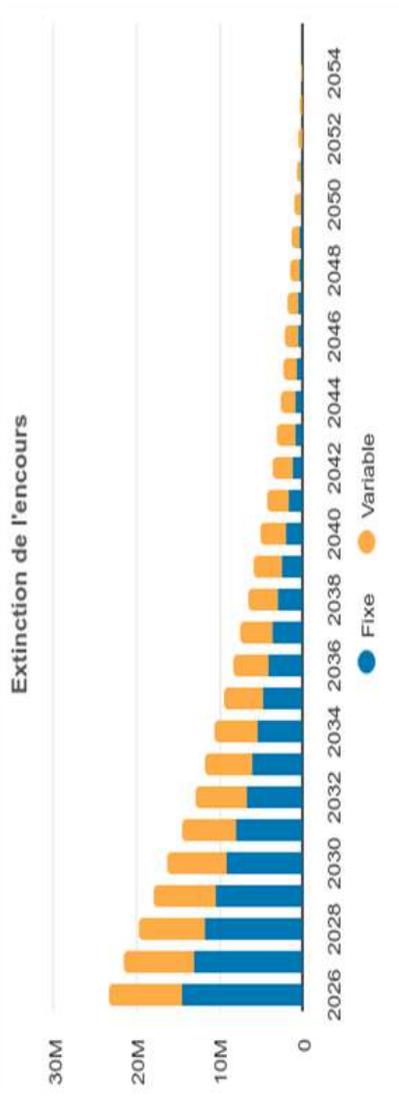
ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

Budgets

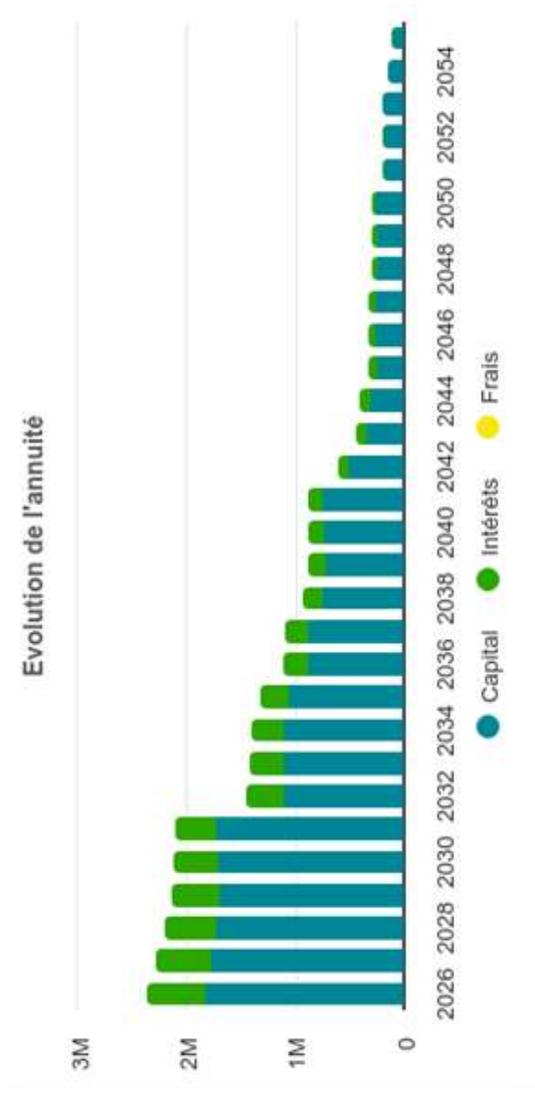


Budget	%	Montant
Budget général	62,81	14 792 439,97
Budget Développement Economique	13,45	3 168 014,69
Centre Aquatique	12,93	3 044 917,92
ZONES ACTIVITES	10,81	2 546 476,08
TOTAL		23 551 848,66

Evolution de l'encours



Evolution de l'annuité



2017	2 358,17 k€
2018	2 310,33 k€
2019	2 133,09 k€
2020	2 175,32 k€
2021	2 193,89 k€
2022	2 298,99 k€
2023	2 495,22 k€
2024	2 271,30 k€
2025	2 268,99 k€
2026	2 375,49 k€
2027	2 291,26 k€
2028	2 216,81 k€
2029	2 154,34 k€
2030	2 132,72 k€
2031	2 124,04 k€
2032	1 472,12 k€
2033	1 433,02 k€
2034	1 417,55 k€
2035	1 339,46 k€
2036	1 125,24 k€
2037	1 105,32 k€
2038	949,89 k€
2039	896,64 k€
2040	893,84 k€
2041	890,63 k€
2042	624,81 k€
2043	450,14 k€
2044	416,51 k€
2045	338,07 k€
2046	338,17 k€
2047	338,28 k€

Conseil des Maires du 11/02/26
CA du 26/02/2026

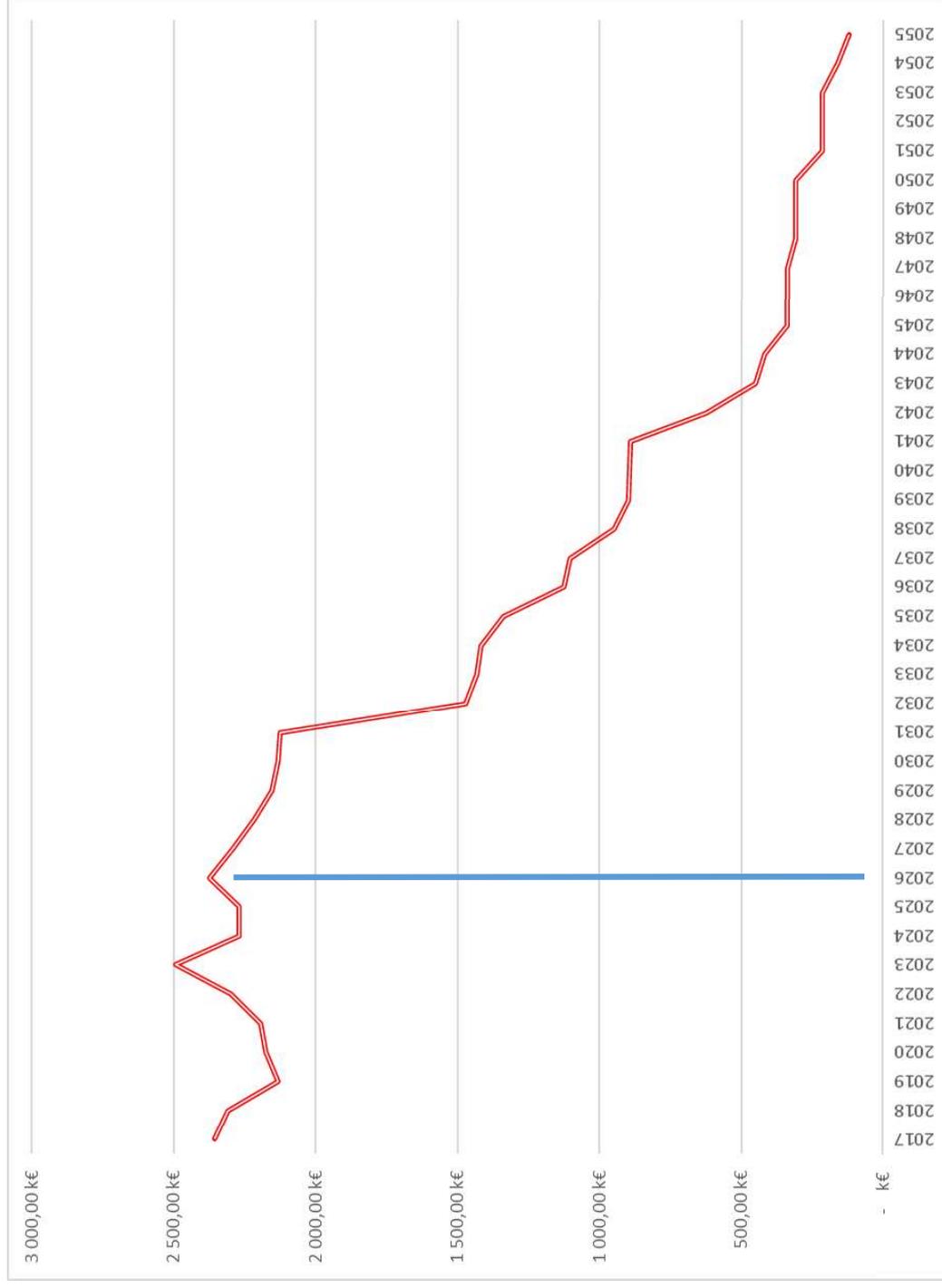
Evolution de la charge de la hors budget AEF

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE



**Encours = capital restant du
au 01/01/2026 sans outil de
préfinancement**

Les r **dette**
hors budget AEP
Envoyé en préfecture le 02/08/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le **assainissement**
ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE

**Taux d'endettement Arche Agglo (encours/recettes réelles de fonctionnement CA
2025 provisoire) = **42,37 %** (43,84 % en 2025)**

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFiP, rapport « les collectivités locales en chiffre
– données 2024 ») **67,2 %**

Encours de la dette par habitant Arche Agglo = **387 € (368 € en 2025)**

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFiP, rapport « les collectivités locales en chiffre
– données 2024») **383 €**

Capacité de désendettement (encours/CAF brute CA 2025 provisoire) **2,9 ans**

Le seuil critique se situe entre 10 et 12 ans

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 007-200073096-20260226-DELIB_2026_105-DE



8 - Les effectifs

Tableau des effectifs d'ARCHE Agglo

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le

ID : 007-200078096-20260226-DELIB_2026_105-DE

Situation au 01/01/2026

EN ETP

Emplois permanents	252,7
Emplois non permanents	5
Contrats de projet	12
Contrat de droit privé	20
	289,7



Situation au 31/12/2026

EN ETP

Emplois permanents	260,35
Emplois non permanents	8
Contrats de projet	12
Contrat de droit privé	21
	301,35



Variation

Emplois permanents	7,65
Emplois non permanents	3
Contrats de projet	0
Contrat de droit privé	1
	11,65



Le rapport entre la masse salariale (AEP/assainissement) et l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement sera de 26,67 %,
(24,41 % sur la base des éléments du CA 2025 provisoire)

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFIP, rapport « les collectivités locales en chiffre – données 2024 ») = **39,5 %**

9 stagiaires
10 alternants

Mouvements

Transfert bibliothèque de Tournon	7,15
Conseiller « Energie » service habitat	0,5
Renfort « petite enfance »	3
Technicien suivi « SGA », assainissement	1